

## Négoce pétrolier et opérations

19-23 mai 2025 - Abidjan, Côte d'Ivoire

Cette formation de CITAC a pour but d'examiner de façon approfondie les marchés du négoce du pétrole et des produits pétroliers ainsi qu'une mise au point des différentes opérations, comprenant le transport maritime.

### La formation couvrira les sujets suivants :

- ♦ **La fixation de prix dans les marchés pétroliers**
  - Référence et différentiels
  - Emetteurs des prix et preneurs de prix
- ♦ **Le négoce du pétrole**
  - Les acteurs du marché
  - Les contrats pétroliers et clauses
  - La qualité des produits
  - La négociation d'une transaction
- ♦ **Les fondamentaux**
  - Structure de l'industrie
  - Réserves et approvisionnement
  - Demande
  - Facteurs qui influencent la demande
  - Géographie de la demande
- ♦ **L'industrie du raffinage**
  - Aspects économiques du raffinage
- ♦ **Le processus opérationnel**
  - Les documents
  - Obligations et droits
  - Lettre de crédit
  - Lettre de garantie
  - L'inspection des navires
  - Points de désaccord
  - Rupture
  - Résolution des litiges
- ♦ **Les marchés du transport maritime**
  - Les éléments-clé
  - L'affrètement
  - Le coût du fret et le barème worldscale
  - Inspections et immatriculation
  - Les taux AFRA et surestaries
- ♦ **Nouvelles dynamiques du marché**
  - Impact de la raffinerie Dangote
  - Impact du nouveau régime de taux de change
  - Réacheminement des produits de contrebande
  - Introduction de nouvelles spécifications de produit



### A qui s'adresse cette formation ?

- ♦ Nouveaux arrivants sur le marché en aval
- ♦ Régulateurs d'énergie des gouvernements
- ♦ Personnel des opérations de négoce
- ♦ Les institutions financières impliquées dans le financement des cargaisons et des stocks
- ♦ Tradeurs
- ♦ Les acheteurs d'énergie
- ♦ Les sociétés de distribution
- ♦ Importateurs et exportateurs de produits pétroliers

### Votre instructeur :

**Christopher Heilpern**  
Consultant Affaires & Formations

[Télécharger de plus amples informations sur votre instructeur](#)

## Négoce pétrolier et opérations

19-23 mai 2025 - Abidjan, Côte d'Ivoire

### Formulaire d'inscription

#### Détails du participant

Nom : \_\_\_\_\_ (M./Mme/Melle)  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Titre: \_\_\_\_\_  
Société: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
E-mail: \_\_\_\_\_  
N° VAT \_\_\_\_\_  
Telephone: \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

#### - Inscription -

Merci de retourner votre formulaire à:  
CITAC Africa Ltd.  
No 1 Poultry  
London EC2R 8EJ - United Kingdom  
Tel: +44 (0) 207 343 0014  
Email: info@citac.com

Company registered number:  
7964011 (England & Wales)

Lieu : Abidjan, Côte d'Ivoire  
Dates : 19-23 mai 2025

Votre professeur :

**Chris Heilpern**  
**Consultant Affaires & Formations**

Prix :  
**4,350 Euros (€)**  
**par participant**

#### Mode de Paiement

##### Carte de Crédit

Si vous souhaitez payer par carte de crédit, nous vous transmettrons un lien vers un paiement sécurisé avec la facture correspondante.

##### Paiement par Virement Bancaire

Si vous souhaitez payer par virement bancaire, CITAC émettra une facture avec les coordonnées bancaires.

#### - Informations -

Tous les supports du cours, rafraîchissements et déjeuners seront fournis par CITAC.  
La formation est non résidentielle.  
Une assistance pour les réservations d'hôtel est disponible sur demande.

#### Conditions de paiement et d'annulation

Les délégués doivent payer au moins 30% des frais de cours au moins 30 jours avant le début du cours pour garantir leur place. Ce paiement de réservation peut être effectué par carte de crédit (personnelle ou entreprise) sans frais supplémentaires. Les frais d'inscription à un cours doivent être payés en totalité avant la date de début du cours. CITAC Africa Ltd a le droit de refuser la participation à un délégué dont les frais de cours ne seraient pas payés avant la date de début du cours. Les demandes d'annulation ou de transfert doivent être faites par écrit (courrier électronique, lettre ou fax) et parvenir à CITAC Africa Ltd 30 jours avant la date de début du cours. Un remboursement complet moins des frais d'administration de 100 £ sera alors accordé. Les délégués qui annulent leur inscription moins de 30 jours avant le début du cours ou qui n'y assistent pas sont tenus de payer l'intégralité des frais d'inscription et aucun remboursement ne sera accordé. Il n'y aura pas de frais supplémentaires si un délégué de remplacement est désigné et si l'enregistrement respecte les conditions ci-dessus. CITAC Africa Ltd a le droit d'annuler le déroulement d'un cours après l'acceptation des nominations. Dans ce cas, le frais du cours payés seront remboursés et la responsabilité de CITAC Africa Ltd sera limitée à la valeur des frais de cours payés.

#### Conditions pour voyager en Côte d'Ivoire :

- Veuillez-prendre connaissance des informations sur les conditions d'entrée en Côte d'Ivoire auprès des autorités compétentes.
- CITAC recommande aux participants d'avoir une assurance voyage complète au cas où CITAC serait contrainte d'annuler ou reporter la formation
- CITAC ne sera pas responsable des frais de voyage et des frais d'annulation de voyage.

J'accepte les conditions de paiement et annulation. J'ai lu la [politique de confidentialité de CITAC](#)

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_